

CHAPITRE XII.

1799—1848

SOMMAIRE : Revers de la France. — M. de Poilly. — Les Alliés à Folembray ; leur conduite. — L'église s'effondre. — La duchesse de Berry à Folembray. — Restauration de l'église. — Réunion du Bois-de-Midi et des Prés-Houez à Folembray. — Etablissement d'un marché. — Mort de M. de Poilly.

Après quelques années d'une gloire sans exemple, payée par les plus tristes revers, la France qui avait fait la loi à toutes les nations de l'Europe, était à son tour humiliée et vaincue. L'ennemi couvrait son sol, et 1814 s'inscrivait dans les annales de notre pays comme une date funeste. Le prussien Bulow et le russe Winzintgérode, à la tête des Alliés, s'avancent à grandes journées et bientôt notre département est envahi avant qu'on ait pris une mesure efficace pour arrêter ou tout au moins pour ralentir la marche de l'ennemi.

Un décret impérial créait une armée de réserve pour couvrir Paris ; les départements les plus voisins de la capitale devaient former chacun une légion divisée en plusieurs bataillons ou cohortes. Aussitôt après la publication de ce décret, M. le baron de Poilly, dont le nom reviendra plus d'une fois sous notre plume, dans la suite de cette histoire, offrit ses services à M. Malouet, préfet du département, qui le nomma immédiatement chef d'une des cohortes à former.

M. de Poilly avait épousé Marie-Julie de Montizeaux, fille de M. Pipelet de Montizeaux, propriétaire de la Verrierie et gendre de M. Tronson de Valcourt ; il avait servi avec distinction dans les chasseurs de la garde, où sa

valeur et son activité l'avaient fait nommer chevalier de la Légion d'honneur. Le nouveau commandant partit à la tête des hommes de Folembay, auxquels s'étaient joints ceux de Pierremande et de Barizis ; tous partaient, sinon avec enthousiasme, au moins avec la ferme résolution de remplir fidèlement leurs devoirs de soldats.

Après quelques jours de campement à Soissons, on envoya à Vailly les deux cohortes de l'Aisne, sous le commandement de M. de Poilly ; malheureusement les bonnes dispositions de ces soldats changèrent vite ; mal vêtus, mal logés, ne recevant ni solde, ni vivres, le découragement entra dans tous les cœurs, et bientôt les désertions prirent des proportions si inquiétantes, que le général Rusca, commandant à Soissons, envoya les deux cohortes à Compiègne pour les éloigner de leur département. Elles furent dirigées ensuite sur Paris, où elles furent armées pour servir d'escorte aux convois d'artillerie que l'on se préparait à expédier dans la direction de Meaux (1).

Pendant ce temps, Laon avait capitulé, Soissons était pris d'assaut, La Fère était au pouvoir des Alliés, maîtres de tout le nord du département.

Lorsque le duc de Trévise eut repris Soissons, il fit échelonner des postes de hussards entre Soissons et Chauny, pour garder la route et servir d'éclaireurs.

Le 1^{er} mars, un détachement de lanciers saxons, prussiens et cosaques parut à Folembay ; les hussards qui s'y trouvaient, postés sur les hauteurs du Vignoire, les accueillirent à coups de fusil et s'enfuirent ensuite dans la direction de Soissons. Le lendemain, une partie de l'armée de Winzintgérode, marchant sur cette dernière ville, traverse Folembay dont elle pille les maisons que les habitants ont abandonnées. La plupart se sont réfugiés dans les carrières qui avoisinent le village ; pendant un mois, les femmes ne quittent pas leur humide cachette,

(1) Ed. Fleury. Le département de l'Aisne. p. 180.

chaque famille a sa part d'espace, ses sièges de pierres, son lit de feuilles, plusieurs enfants y naquirent, une personne y mourut. Tous les jours et à tour de rôle, deux personnes allaient au village, pour en rapporter des provisions et des nouvelles. Celles-ci n'étaient pas toujours rassurantes ; dans quelques maisons, les soldats ennemis se conduisaient avec la dernière violence ; les Cosaques surtout qui avaient apporté dans nos pays les habitudes pillardes de leurs déserts, s'approprièrent tout ce qui leur tombait sous la main ; quelques chaumières et plusieurs écuries avaient été démolies pour servir de bois de chauffage ; ailleurs, un soldat s'était fait un jeu de cacher dans les cendres du foyer une certaine quantité de poudre, qui avait brûlé le visage d'une femme à laquelle il avait demandé du feu.

Le traitement infligé à un sieur Godart, dit Cadet Jacqueline, avait surtout abattu les courages et semé partout l'épouvante. Accusé d'avoir tenu sur le compte de ses hôtes irascibles et incommodes certains propos malsonnants, Godart fut saisi par des soldats à moitié ivres, conduit sur la place publique et bastonné cruellement. Après ce supplice si barbare et qui fut prolongé malgré les cris et les supplications du patient, on le déshabilla pour l'attacher à la queue d'un cheval, et le traîner dans cet état jusqu'au bas du village. Pendant qu'on cherchait des liens, Godart, à demi-mort, fut emporté par quelques hommes qui assistaient à cet inique traitement et qui le cachèrent dans le jardin. Le soir venu, ses amis ne pouvant le reconduire dans sa maison occupée par les soldats, le transportèrent dans une hutte, au milieu des bois. Godart ne survécut pas longtemps à ses blessures.

La veille de leur départ, deux Prussiens suivirent une femme qui s'en retournait à la carrière avec des provisions, et descendirent derrière elle dans ces souterrains obscurs ; on comprend qu'elle dut être la frayeur de ces femmes et de ces enfants s'attendant à quelques mauvais

traitements. Mais touchés, peut-être de leurs cris et de leurs supplications, les deux soldats se contentèrent de prendre les provisions dont ils purent se charger, et ne firent aucun mal à cette innocente population.

L'année suivante les Alliés séjournèrent encore à Folembroy, mais on n'eut à signaler aucun des actes de violence dont on avait eu tant à se plaindre précédemment. Ces tristes jours que nos pères avaient vus et dont ils nous ont raconté bien des fois les moindres détails, nous les regardions comme déjà bien loin de notre histoire et comme disparus sans retour ; hélas ! les récits de nos pères pourront être complétés par les nôtres, et les nôtres l'emporteront en souvenirs navrants et en humiliations de toute nature.

La commune eut à payer 5.097 francs de réquisitions faites par les armées alliées.

Folembroy eut bientôt à supporter un désastre d'autant plus regrettable qu'il pouvait être prévenu, et qu'une fois accompli il était irréparable. Son église, une des plus belles de notre région, élevée vers la fin du XIV^e siècle, sous le dernier des Enguerrand, tombait en ruines. La toiture et plusieurs autres parties de l'édifice étaient dans le plus mauvais état et à la fin de l'année 1817, la municipalité délibéra sur les moyens à prendre pour prévenir une catastrophe qui paraissait imminente. M. de Poilly, maire de la commune, prit même sur lui de faire réparer à ses frais la toiture endommagée, mais ce remède appliqué sur un mal aussi avancé devait être sans effet : dans la nuit du 14 au 15 janvier 1818, un des piliers qui soutenaient la voûte s'écroula, sous l'action du froid et du dégel, avec une partie de la voûte et de la toiture.

Un architecte fut mandé en toute hâte et ordre lui fut donné de prendre les mesures nécessaires pour prévenir de nouveaux désastres et sauver de la ruine ce qui restait de l'antique monument. On aura peine à croire que pendant deux longues années, l'église resta ainsi sans la moindre

réparation, sans toiture, sans étai pour remplacer le pilier absent ; pendant deux longues années, elle resta ouverte à tous les vents ; les pluies de l'hiver formaient sur son dallage de vastes nappes d'eau qui y séjournèrent jusqu'au printemps ; les mendiants y passaient leurs nuits, les enfants y jouaient, il y eut d'autres profanations que nous laissons dans l'ombre.

On attendait toujours les autorisations nécessaires pour vendre quelques biens communaux dont le produit devait être affecté à la réparation de l'église ; on attendait aussi les plans et devis de l'architecte annoncés depuis deux ans ; on les attendit jusqu'au matin du 18 janvier 1820.

Ce jour-là, toutes les personnes du voisinage de l'église, de la rue des Vaches, de la rue du Glatigny, et jusqu'aux extrémités de la Grande Rue, furent réveillées par un bruit formidable : les sept colonnes de l'église venaient de s'écrouler, entraînant dans leur chute la partie des voûtes de la grande nef qui s'était conservée et celles encore intactes des nefs latérales. De cette église, une des plus intéressantes de la contrée, par l'élévation de ses voûtes et la régularité de sa construction, il ne restait plus que les murs de clôture, la voûte en cul-de-lampe au-dessus du maître-autel et la tour reconstruite en 1772.

La municipalité a pu rejeter la faute d'un tel désastre sur les lenteurs de la bureaucratie ministérielle et préfectorale, non moins que sur les délais de l'architecte, mais elle ne peut échapper au reproche de n'avoir pas pris les plus simples mesures de prudence, pour empêcher la ruine complète d'un édifice aussi remarquable. Il eût suffi d'un soutien provisoire pour équilibrer le poids des voûtes, on eût pu presser davantage l'exécution des plans d'une restauration si urgente et sauver ainsi un monument qui, maintenant encore, serait la gloire de notre pays.

La paroisse de Folembray, qui n'avait pas de curé depuis la Révolution, était desservie par le doyen ou le vicaire de Coucy ; pendant tout le temps qu'elle fut sans église,

c'est-à-dire jusqu'au mois de juin 1824, les fidèles allèrent à Coucy pour assister aux offices.

Le 25 mai 1821, Son Altesse Royale la duchesse de Berry vint à Folembray ; l'auguste princesse revenait de Notre-Dame-de-Liesse où elle était allée remercier le ciel de l'enfant qu'il lui avait accordé. La population tout entière s'était portée à la rencontre de Son Altesse jusqu'aux pieds de la montagne de Coucy, où elle fut reçue par M. de Poilly, qu'entouraient toutes les notabilités des environs ; les gardes nationales de Folembray, de Coucy, de Verneuil et de Trosly escortaient les voitures de la princesse.

Arrivée à l'entrée du village, Son Altesse descendit de voiture, et donnant le bras à M. de Poilly, se dirigea vers le château. Des arcs de triomphe aux armes de France, des mats chargés de drapeaux et de banderolles décoraient la longue rue que doit parcourir la princesse. Les maisons ont disparu sous des massifs de verdure, des fleurs jonchent le sol et pendant que les salves d'artillerie se font entendre, les cris mille fois répétés de : Vive la duchesse de Berry ! Vive le duc de Bordeaux ! redisent à l'auguste visiteuse les sentiments d'une foule enthousiaste. Dans l'après-midi, la duchesse visita la verrerie ; tous les ouvriers qui avaient quitté la longue chemise traditionnelle, l'attendaient sur leurs places, en pantalons blancs et en jabots ; la princesse suivit leur travail avec le plus grand intérêt.

Le lendemain, M. de Poilly donna à la commune une grande fête en l'honneur de la visite de Son Altesse : régates, mats de cocagne, courses au sac, courses à pieds, tombola, secours aux pauvres, banquet, illuminations, feu d'artifice, rien n'avait été négligé. Quelques mois après, la duchesse de Berry tenait sur les fonts baptismaux, au nom du duc de Bordeaux, un fils de M. de Poilly, qui reçut les noms de Henri-Charles-Georges.

Cependant on s'occupait de relever de ses ruines l'église de Folembay ; malheureusement, les ressources trop restreintes du pays ne permirent pas de la reconstruire sur les anciennes bases ; elle fut diminuée de longueur et de largeur de 165 pieds carrés environ. C'était d'autant plus regrettable que le village prenait tous les jours un nouvel accroissement et que l'édifice devait être bientôt insuffisant pour sa population.

On se servit pour cette reconstruction de la plupart des matériaux de l'ancienne église, mais les entrepreneurs, livrés à eux seuls, commirent, peut-être sans s'en douter, des mutilations qui touchent de près au vandalisme ; c'est ainsi que dix-huit cercueils de pierre et de grès qu'ils trouvèrent dans des caveaux et qui indiquaient d'anciennes et illustres sépultures, furent brisés pour en faire des moellons. Les pierres tombales qui, au dire des vieillards, couvraient entièrement le sanctuaire, le chœur, la chapelle de la Sainte-Vierge et la chapelle Saint-Anne, eurent le même sort. On détruisit ainsi ces monuments si précieux pour notre pays, dont ils auraient aidé à reconstituer l'histoire. Combien de noms complètement ignorés aujourd'hui, vivraient encore inscrits sur leurs pages de pierre et viendraient grossir ces modestes annales ? Combien de lacunes auraient été comblées avec ces noms qui étaient ceux des anciens seigneurs, des anciens curés, des fondateurs de l'église, des guerriers, des artisans, pour lesquels la voix publique ou de respectables usages avaient demandé les honneurs de la sépulture dans la maison de Dieu ?

La coupe transversale de la nouvelle église offre un motif original qui n'est d'aucun style ; deux arcs concentriques embrassant presque toute la largeur de la nef, terminent le chevet de l'église et forment un large vitrail, maintenu et rempli par des enroulements fleurdelysés, en fonte de fer.

La coupe latérale porte le caractère du XIV^e siècle ;

quatre piliers de 32 pieds de hauteur, soutiennent un plafond plat ; les premiers plans de cette construction offraient pour le plafond des enchevêtrures combinées, qui devaient en rompre l'uniformité, mais ce plafond, d'après le rapport fait au Conseil des bâtiments civils, 23 octobre 1820, « avait le tort de rappeler avec trop d'exactitude, peut-être, le caractère du siècle dont on voulait imiter l'architecture. » Nous avouons ne rien comprendre à ce reproche, nous avons toujours pensé qu'on ne pouvait jamais se rapprocher trop du style qu'on tentait d'imiter, et que plus on le copiait fidèlement, et dans son ensemble et dans ses détails, plus l'œuvre exécutée était irréprochable.

Le rapport ajoutait : « Il serait convenable de supprimer le parti proposé et d'y substituer un plafond plat, auquel on pourra, si on le désire, donner une décoration peinte, ce qui sera tout aussi bien dans le caractère de l'architecture du XIV^e siècle. » (1). Trente ans plus tard, hélas ! les peintures sont venues.

Un artiste inconnu qui ne dit pas son nom et qu'on n'a pas revu, s'en vint pendant plus de six mois, barbouiller le plafond de la nef et des bas côtés. La création, Adam et Eve, Caïn et Abel, l'arche de Noé, et quelques figures grimaçantes de patriarches, reliées entre elles par un ruban noir, qui se déroule tout autour des plafonds, occupent les deux nefs latérales. Au plafond de la grande nef, l'artiste a voulu peindre les évangélistes et les apôtres dont les figures qui ne diffèrent entre elles que par la longueur de la barbe et des cheveux, commencent à disparaître avec la couche de badigeon sur laquelle ils sont représentés et qui s'écaille sous l'action de la chaleur et du temps. Espérons que l'agrandissement de l'église dont la municipalité s'occupe activement fera disparaître ces décors prétentieux et grotesques.

(1) Archives de la Commune. C. E.

La nouvelle église fut terminée au printemps de l'année 1824 ; la dépense totale avait été de 20.139 francs 28 centimes, dont un quart, c'est-à-dire 5.034 francs 82 centimes, supporté par la commune de Verneuil, réunie quant au culte, à la paroisse de Folembay, depuis le 27 pluviose an XI. M. de Poilly avait aidé de ses deniers la reconstruction de l'église et s'était généreusement inscrit pour une somme de 3.000 francs ; le duc d'Orléans, de passage à Folembay, avait offert 1.200 francs, à titre de secours.

Le 29 juin de la même année, Monseigneur Aubin de Villèle, évêque de Soissons et Laon, vint faire la dédicace et consécration solennelle de l'église, sous l'invocation de Saint Pierre, patron de l'ancienne église. Une foule immense encombrait l'église, trop étroite pour la contenir tout entière : le prélat était entouré de plusieurs chanoines de son chapitre et d'un grand nombre d'ecclésiastiques des pays voisins. Le comte de Floirac, maréchal de camp et préfet du département assistait aussi à cette cérémonie.

M. de Poilly, que ses relations et ses affaires éloignaient souvent de Folembay, donna en 1826 sa démission de maire et fut remplacé dans cette charge par M. Xavier de l'Age, directeur de la verrerie. C'est à l'infatigable énergie du nouveau maire que les hameaux du Prés-Houez et du Bois-de-Midi, dépendant de la commune de Champs, durent leur annexion à Folembay. La demande de M. de l'Age était basée sur ce que ces deux hameaux étaient déjà réunis à Folembay pour le spirituel, sur ce que la plupart de leurs habitants venaient journellement à Folembay, pour travailler à la verrerie, et sur la difficulté de communications avec Champs, par suite du mauvais état des chemins. Pendant plus de deux années, M. de l'Age lutta contre des conseils des communes environnantes opposées à ce projet ; il continua cette lutte, dont certains détails sont des plus piquants, avec le Conseil général, avec le Ministère, avec le Conseil d'Etat. Enfin, grâce à une ténacité inflexible et presque devenue proverbiale, M. de l'Age

eut gain de cause et une ordonnance royale du 7 mai 1828 réunissait les deux hameaux à Folembay, dont ils augmentaient la population de plus de deux cents habitants.

L'établissement d'un marché hebdomadaire à Folembay, ne donna pas lieu à moins d'embarras. Les communes voisines froissées déjà de la victoire qu'avait obtenue M. de l'Age au sujet des deux hameaux annexés, recommencèrent leur campagne contre le maire, et cette fois aussi, contre ses administrés. Malgré un arrêté ministériel du 3 avril 1829, et une ordonnance royale du 30 avril 1830, le maire de Folembay fut avisé de ne pas considérer l'établissement du marché comme définitivement réglé. Le Conseil d'Etat qui n'avait pas été consulté, venait de recevoir les plaintes les plus graves, envoyées de Coucy contre Folembay ; le nouveau marché était devenu, d'après la pétition, un danger pour l'ordre public et une menace permanente pour le canton tout entier. On fit justice de ces plaintes, inspirées seulement par la jalousie et par le dépit qu'on éprouvait contre un pays qui chaque jour prenait une extension nouvelle et allait se placer bientôt à la tête du canton. Le Conseil d'Etat décida le 6 juillet 1831, qu'il n'y avait pas lieu de rapporter l'arrêté ministériel et que le marché hebdomadaire de Folembay était bien et dûment établi.

M. de l'Age mourut à la fin de l'année 1847 ; la commune et la verrerie gardent son souvenir.

M. le baron de Poilly, membre du Conseil général, officier de la Légion d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, reprit les fonctions de maire qu'il ne devait garder que deux années.

Le 25 août 1849, il mourut dans sa terre de Huron, près de Montreuil-sur-Mer. Son corps fut transporté, suivant sa demande, à Folembay, où il avait fait tant de bien et où sa mort laissait un si grand vide. Le cercueil de plomb qui contenait ses restes fut déposé dans une chapelle ardente et veillé nuit et jour par le clergé, par un détachement de

la garde nationale, et par les habitants qui avaient abandonné leurs travaux des champs et de l'usine.

Monseigneur de Garsignies, évêque de Soissons et Laon, présida au service funèbre qui eut lieu le 29 août. Le deuil était conduit par M. Henri de Poilly, fils du défunt, et par le comte de Fitz-James et le marquis de Grand-Maison, ses gendres. Les magistrats du département, d'anciens officiers de l'armée, une foule immense venue des campagnes voisines, accompagnèrent le corps jusqu'au caveau préparé à la hâte pour le recevoir.

Monsieur le baron de Poilly, l'un des types les plus accomplis de la vraie noblesse française, par l'élévation de ses sentiments et la simplicité de ses manières, par la distinction de son esprit et la générosité de son caractère, a laissé à Folembray les plus honorables souvenirs et les plus chères sympathies.